

AVIS DE LA GENDARMERIE

À l'approche de la période hivernale, la Gendarmerie nationale appelle à une vigilance accrue face aux cambriolages et aux atteintes aux biens.

Les nuits plus longues favorisent les passages à l'acte, mais il faut rappeler que de nombreux cambriolages sont commis en plein jour, lorsque les occupants sont au travail, à l'école ou simplement absents quelques heures.

Quelques mesures simples limitent considérablement les risques : fermer à clé portes et fenêtres même pour une courte absence, ne jamais laisser de clés à l'extérieur, ne laisser aucun objet de valeur visible dans les véhicules, éclairer les accès et entretenir les haies ou arbustes susceptibles de dissimuler un intrus. Pour ceux qui souhaitent s'équiper, une alarme ou une caméra de vidéoprotection offre une protection réelle lorsqu'elle est reliée à votre téléphone portable ou à un télésurveilleur, car vous êtes alerté pendant les faits et non après. Un simple enregistrement permet de comprendre ce qui s'est passé, mais pas d'intervenir à temps.

La sécurité de notre commune est l'affaire de tous. Si vous constatez la présence inhabituelle ou répétée d'un véhicule, une personne qui observe les habitations, ou tout comportement qui vous semble suspect, souvenez-vous de ceci : *"si vous avez un doute, c'est qu'il n'y a pas de doute"*. Relevez calmement le maximum de renseignements sans vous mettre en danger et sans intervenir (immatriculation, marque et couleur du véhicule, description des personnes, direction prise, heure et lieu), puis appelez sans délai le 17.

Ensemble, restons vigilants, de jour comme de nuit.